BULLETIN MUNICIPAL N°7

LE JOURNAL DE GOLINHAC

JANVIER 2024 À AOUT 2024 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE/MAIRIE DE GOLINHAC/ NE PEUT PAS ÊTRE VENDU/IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

SOMMAIRE

p.3 LE MOT DU MAIRE

p.4 LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE

p.7 LES TRAVAUX

p.13 ORDRE DU JOUR CONSEILS MUNICIPAUX

p.14 ÉTAT-CIVIL

p.15 ELECTIONS

p.16 INFOS PRATIQUES

p.20 LA VIE DU VILLAGE

p.22 PORTRAITS

p.23 CULTURE

p.24 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

p.25 ASSOCIATIONS

p.28 ASSOCIATIONS SPORTIVES

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE GOLINHAC

Le Bourg 12140 Golinhac
05 65 44 50 12
www.notremairiegolinhac.fr
golinhac@orange.fr
commune de Golinhac

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
Le 1er et le 3ème samedi du mois : de 8h30 à 12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMTAL LOT & TRUYÈRE

18 avenue Marcel Lautard 12500 Espalion
05 65 48 29 02
www.comtal-lot-truyère.fr
secretariat@3clt.fr

CENTRE SOCIAL RURAL D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYÈRE

3 rue du collège 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 49 57
centresocial.entraygues@wanadoo.fr

- **Espace Emploi Formation**
  05 65 44 49 58
  pre.entraygues@orange.fr
- **ADEL** (*Association pour le Développement Local*)
  MISSION LOCALE (le 2ème vendredi du mois sur RDV)
  05 65 73 85 85
- **Assistantes sociales du Conseil Départemental**
  05 65 73 04 00Les mardis de 9h30 à 11h30 sur RDV au
- **Assistantes sociales MSA** (1er jeudi du mois sur RDV)
  05 65 75 76 40
- **CPAM** (les lundis de 15h à 16h)
- **Point info seniors** (1er vendredi du mois de 9h30 à12h sur RDV
  05 65 48 92 83

ADMR D'ENTRAYGUES -SUR -TRUYÈRE

16 quai du Lot 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 61 62 21

TRÉSORERIE D'ESPALION

Via Podensis 4-6 Avenue d'Estaing 12500 Espalion
05 65 44 02 05

SMAEP DE MONTBAZENS-RIGNAC

9 rue des artisans - ZA le Fargal
05 65 47 97 20
usagers.smaepmr@orange.fr
www.smaep-montbazens-rignac.fr

GENDARMERIE D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYÈRE

1 chemin de la Roussilhe 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 50 03

LE MOT DU MAIRE

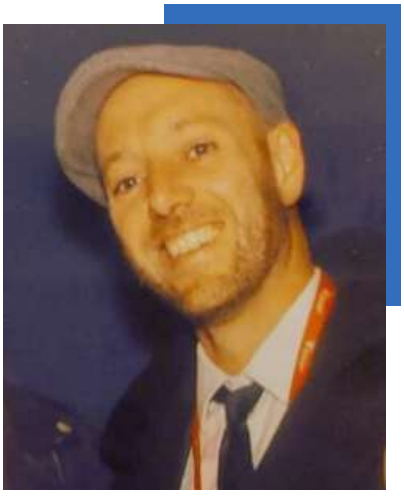

CHÈRES GOLINHACOISES, CHERS GOLINHACOIS,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous vous adressons ce nouveau bulletin municipal. Ce dernier vous relatera les nouvelles municipales comme associatives, ou tout simplement de la vie du village, sur la période de janvier à août 2024.

Nous sommes heureux de vous adresser des illustrations ainsi que diverses précisions sur les travaux engagés par la Municipalité. En effet, cet été, les golinhacois comme les gens de passage ont pu se réapproprier les aires du Plan d'eau et de Régaus. Les projets ont, non seulement embelli les lieux, mais leur ont surtout redonné une seconde jeunesse, de nouveaux équipements et aménagements, qui ont permis une nouvelle appréciation et appropriation durant l'été.

Vous découvrirez divers autres travaux : nouveaux équipements à la cuisine de la salle polyvalente, les routes, la réhabilitation de l'ancien couvent et école qui a bien débuté, etc.

La période électorale que nous avons connue cette année vous est également relatée.
Ainsi que, bien sûr, la saison culturelle communale comme intercommunale, ainsi que la vie de nos chères associations, toujours aussi dynamiques, investies et rassembleuses !

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture, ainsi qu'une fin d'année 2024 la meilleure possible.

Bien cordialement,

Alexandre BENEZET, Maire de Golinhac

LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE

MARS

Le projet “adressage” en cours

Une commission d’élus, un agent administratif et une responsable de La Poste planchent sur le projet. Dans un premier temps il a fallu répertorier toutes les routes, chemins, impasses, etc. Un plan de financement et une demande de subvention ont été réalisés.

AVRIL

Lancement de la saison de l’Office de Tourisme *Terres d’Aveyron*

Le 4 avril, M. le Maire et Mme la 1ère adjointe, se sont rendus au lancement de la saison touristique organisée par l'Office de tourisme Terres d'Aveyron qui réunissait les acteurs touristiques de son territoire (hébergeurs, sites, activités de pleine nature producteurs, artisans, communes, ADAT Aveyron...) Une journée orientée vers la découverte, l'échange et la bonne humeur !

Nettoyage des rues

Nettoyage de printemps dans les rues du village ! Travail en partenariat avec notre Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, grâce à la balayeuse, outil mutualisé entre toutes les communes.

Lancement des travaux de la RD904 La Moissetie

Suite à une réunion organisée à Rodez par le Préfet de l’Aveyron et la Région Occitanie sur la planification écologique, rencontre à Golinhac pour le lancement du chantier des travaux routiers sur la RD 904 (le Poteau-Entraygues) engagés par le Conseil Départemental Aveyron.

Assemblée Générale de l'association "*Sur les Pas de Saint Jacques*"

Le 19 avril, M. le Maire recevait l'Assemblée Générale de l'association "*Sur les pas de Saint Jacques*" présidée par M. ANGLARS à la salle des fêtes de Golinhac. Golinhac était très heureux d'accueillir l'association et ses adhérents, répartis sur 3 départements. Ce fut également l'occasion de présenter le nouveau guide pratique et de découverte ***"Sur les pas de Saint Jacques"***, guide très demandé et qui porte l'exigence d'une information qualitative et complète.

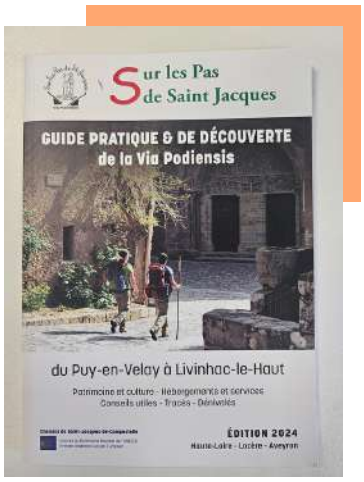

MAI

Communauté de Communes

M. le Maire s'est rendu à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère, qui recevait la visite de M. GIUSTI, Préfet, Mme ORTET, Secrétaire Générale, ainsi que les sénateurs M. ANGLARS et M. MARC et le député M. MAZARS. Ce temps d'échange a permis de rappeler les compétences communautaires et la particularité de la Communauté de Communes : le service aux communes, à savoir la volonté de mise à disposition de l'expertise des services internes de l'Intercommunalité aux communes qui le souhaitent, via la **mutualisation à la carte**.

JUIN

Présentation du PLUI

M. le Maire et ses adjoints sont allés à une réunion de présentation du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** à Espalion. Une cinquantaine de conseillers municipaux étaient présents autour de Nicolas BESSIERE, président, des maires et du bureau d'études qui accompagne l'intercommunalité jusqu'à l'approbation du PLUi en **2026**.

JUILLET

Fenêtre sur paysage

M. le Maire s'est rendu le 3 juillet à la journée consacrée à "*Fenêtre sur Paysage*", **projet d'œuvres d'art refuge** sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle GR65, porté par l'association "*Derrière le hublot*", organisatrice de cette journée. Échanges riches et multiples entre les différents acteurs du projet : les collectivités (dont la mairie de Golinhac, bien sûr !), les architectes et artistes, les associations, etc. Le tout à l'auditorium du musée Soulages, puis direction le CAUE de l'Aveyron .

AOÛT

Balades Musicales en Aveyron 2024

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité était heureuse d'accueillir le samedi 3 août à 18h dans l'église de Golinhac : ***les 4 saisons de Vivaldi***. Un public nombreux était venu partager ce beau moment musical de qualité.

Cérémonie de commémoration

Anciens combattants, Préfet de l'Aveyron, Sénateur, Maires et élus se sont retrouvés le 16 août à la stèle de la Garrigue sur la commune de Campuac pour rendre hommage au maquisard **Jean Jacques ANQUETIN**, tué il y a 80 ans à l'âge de 18 ans par des colonnes allemandes du IIIème reich.

Travaux aux aires du Plan d'eau, de Régaus et à l'œuvre d'art refuge

Au mois de juin, des travaux avaient lieu à Golinhac ! Il s'agit d'un projet, porté par la Mairie, consistant à rénover des lieux touristiques.

AIRE DU RADAL

L'aire du Radal, comprenant le plan d'eau mais aussi le terrain de football, sont déjà âgés d'une bonne trentaine d'années. Un rafraîchissement devenait donc nécessaire.

Le projet a consisté à créer un parcours piétonnier propre et accessible à tous autour du Plan d'eau, agrémenté de bancs. Ce parcours rejoint aussi le village par le haut du terrain de football. Les tables se sont dotées de braseros/barbecues. L'aire de jeux pour les enfants s'est vue étoffée d'une tyrolienne, d'un filet de volley ball et d'un jeu bascule 4 places.

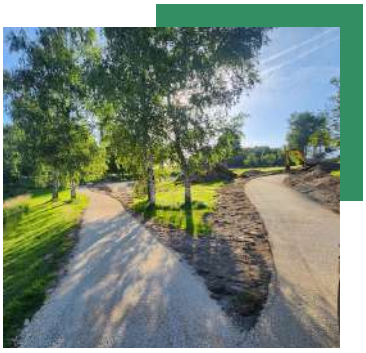

L'éclairage autour du Plan d'eau a été entièrement rénové. Quant au terrain de tennis, qui était inutilisable et finissait par détonner un peu dans ce cadre bucolique, il a été remplacé par un terrain de pétanque.

En contrebas du Plan d'eau, la barrière du gîte équestre a été entièrement refaite, longée par un accès au Plan d'eau.

ŒUVRE D'ART REFUGE

Un aménagement et un embellissement de l'accès à l'œuvre d'art refuge vont être réalisés très prochainement.

RÉGAUS ET NOTRE DAME DES HAUTEURS

L'aire de jeux de Régaus a été sécurisée avec l'installation de barrières en bois. Des jeux et tables supplémentaires sont venus rejoindre ceux déjà présents.

Les alentours du terrain de quille ont été aménagés afin de faciliter les accès pour les visiteurs.

Tous ces travaux ont été subventionnés pour 25 % par le Département de l'Aveyron et pour 30 % par l'Etat.

Travaux de réhabilitation au couvent et à l'école

APPEL D'OFFRES

En janvier, l'appel d'offres pour les travaux de restauration des anciens couvent et école a été lancé ! Les artisans pouvaient candidater à l'avis d'appel à la concurrence, en ligne, via le lien d'accès au dossier de consultation des entreprises : https://marchespublics-smica.safetender.com. Les candidatures étaient recevables jusqu'au lundi 12 février 2024, 15h00. L'appel a été fructueux, les 17 lots ont eu des réponses ; 35 entreprises ont répondu. L'analyse des offres a été gérée par le bureau d'études, les architectes et les élus.

SIGNATURE DES MARCHÉS

Le 16 mai, à la mairie de Golinhac, ce fut un moment important pour les travaux des anciens couvent et école : signature des marchés avec tous les artisans retenus à l'appel d'offres. Une grande étape ! La première réunion de chantier a eu lieu la semaine suivante. Après 3 ans de réflexion et de diverses démarches, les premières transformations vont enfin pouvoir débuter !

DÉBUT DES TRAVAUX

Les travaux ont débuté au mois de juin avec le terrassement. Peu après, la démolition intérieure, le déplombage et le désamiantage ont suivi.

Artisans retenus

- Lot 1 : Voirie, réseaux divers : **SARL LAYRAC BTP** - Campuac
- Lot 2 : Démolition, déplombage, désamiantage : **SAS FERRIÉ** - Onet-le-Château
- Lot 3 : Gros œuvre : **SARL BERNARD BTP** - Espalion
- Lot 4 : Enduit, isolation chaux / chanvre : **EURL PINTO Alexandre**- Villefranche-de-Rouergue
- Lot 5 : Charpente - bois : **SARL REMIZE Jean-François** - Campuac
- Lot 6 : Étanchéité : **SAS DELBES** - Rodez
- Lot 7 : Couverture : **SAS GUIRAL MARCILHAC** - Espalion
- Lot 8 : Menuiseries extérieures : **ETS GOLI MENUISERIE** - Campuac
- Lot 9 : Serrurerie : **SARL EUROPE NEGOCE** - Entraygues-sur-Truyère
- Lot 10 : Menuiseries intérieures bois & mobilier : **SAS MENUISERIE MARRAGOU** - Sénergues
- Lot 11 : Plâtrerie - faux plafonds : **SARL SANHES Jean-Claude & Fils** - Sénergues
- Lot 12 : Carrelage - faïence : **SARL SANHES Jean-Claude & Fils** - Sénergues
- Lot 13 : Chauffage, ventilation, sanitaire : **SAS EIFFAGE ENERGIE SYSTEMS** - Firmi
- Lot 14 : Electricité : **SARL ELECTROTECHNIQUE** - Montbazens
- Lot 15 : Equipements office : **SARL VGM** - Lioujas
- Lot 16 : Aménagements extérieurs : **SAS PAYSAGE CONCEPT** - Espalion
- Lot 17 : Peinture et sols souples : **SARL AP2B** - Campuac

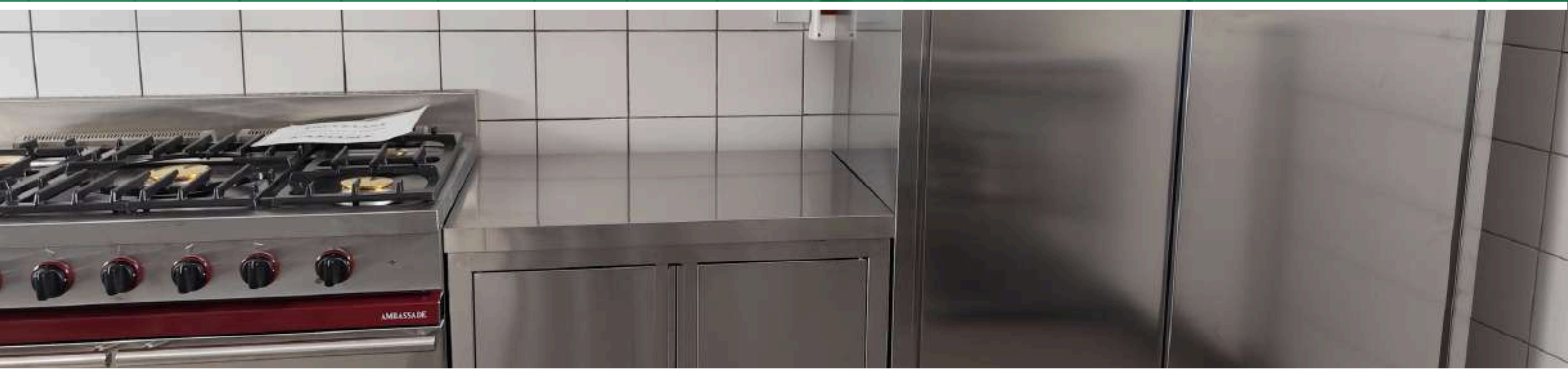

Renouvellement du matériel de la salle des fêtes

Après presque 35 ans de bons et loyaux services, l'ancienne gazinière, en partie défectueuse, a été remplacée par une nouvelle, installée par VGM, fournisseur local choisi par la Mairie. Longue vie à la nouvelle, qui saura profiter aux nombreuses manifestations et autres repas de famille à la salle des fêtes de Golinhac !

Après la gazinière, un nouveau réfrigérateur a été acheté. Deux nouveaux charriots de service, des armoires inox ainsi que de nouveaux ustensiles et vaisselle sont venus compléter l'aménagement de la cuisine.

De ce fait, le contrat de location, le règlement intérieur ainsi que l'inventaire sont en cours d'actualisation.

TARIFS SALLE DES FÊTES

Gratuit pour les associations et les particuliers de la commune.

300 € la journée pour les associations et particuliers hors commune.

50 € par journée supplémentaire

Caution pour tous : **400 €**

RAPPEL :
Les réservations de la salle se font auprès du secrétariat de mairie.

Divers

AUBERGE LA BASTIDE D'OLT

Au mois d'avril, la salle d'eau de la chambre PMR (personne à mobilité réduite) a été entièrement rénovée, incluant le changement du carrelage au sol, des murs, de la vasque (*Ets VERHNES*), de la douche et des WC (*Ets DELBOUIS*). Dans une autre chambre, la cabine de douche a également été remplacée. De plus, l'accès PMR menant aux chambres à l'arrière de l'auberge sera restauré cet automne.

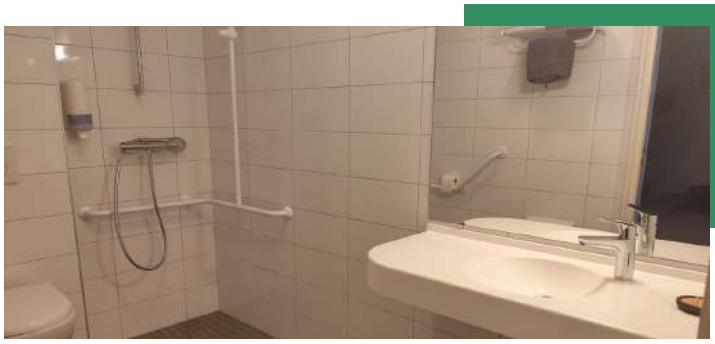

LOGEMENT LOCATIF

La porte d'entrée du logement situé au-dessus de l'ancienne école publique a été remplacée, améliorant ainsi **l'isolation et la sécurité** du logement.

ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE QUILLES

À la suite d'un orage, le système d'éclairage du terrain de quilles a nécessité d'importantes réparations. L'assurance a couvert une grande partie des coûts engagés.

RÉFECTION DES ROUTES

La commune a amélioré une partie de son réseau routier, comme chaque année, afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers. Les travaux se sont portés principalement sur la **route des Costes et la route de Catusse**, qui ont été entièrement regoudronnées.
Sur plusieurs autres routes nécessitant un rebouchage des trous et la correction des défauts de la chaussée, du PATA a été réalisé ; l'objectif étant de prolonger la durée de vie de ces infrastructures .
A noter que l'entretien de la voirie est **à la charge de la Communauté de Communes** et que notre commune abonde si besoin.

GARDE CORPS DU PONT DE MONTÉGUT

Les barrières du pont de Montaigut ont été remplacées à la suite d'un vol. Dans ce cas, l'assurance a indemnisé la Communauté de Communes, qui a pris en charge l'intégralité des coûts des travaux.

DEVISE

La devise : ***Liberté, Égalité, Fraternité*** a été apposée sur le fronton de la salle du Conseil.

Ordres du jour

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Attribution du marché des travaux pour la réhabilitation du site des anciens couvent et école en gîte d'étape et tiers lieu
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Adhésion à la centrale d'achat du SMICA pour le matériel informatique
- Adressage de la commune de Golinhac : plan de financement et demande de subvention
- Adhésion au label "Commune halte - chemins de Saint Jacques de Compostelle"
- Règlement de mise à disposition de la balayeuse de la Communauté de communes
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat
- Adoption des comptes financiers uniques 2023 des budgets Logements, Equipements touristiques et Principal
- Affectation des résultats 2023
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locale 2024
- Vote des budgets primitifs 2024 Logements, Equipements touristiques, Lotissement La Landette 2 et Principal
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Mise à jour du plan de financement du projet de valorisation multi-sites des points d'intérêts touristiques de la Commune
- Avenant n°1 au marché de maitrise d'œuvre pour la création d'un gîte d'étape et tiers-lieu
- Transfert de la compétence "éclairage public" au SIEDA
- Approbation des statuts de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Gîte d'étape : assujettissement à la TVA
- Mise à jour du plan de financement des travaux du gîte d'étape et du tiers lieu
- Délibération de principe pour la gestion de l'Auberge La Bastide d'Olt
- Questions diverses

ÉTAT CIVIL

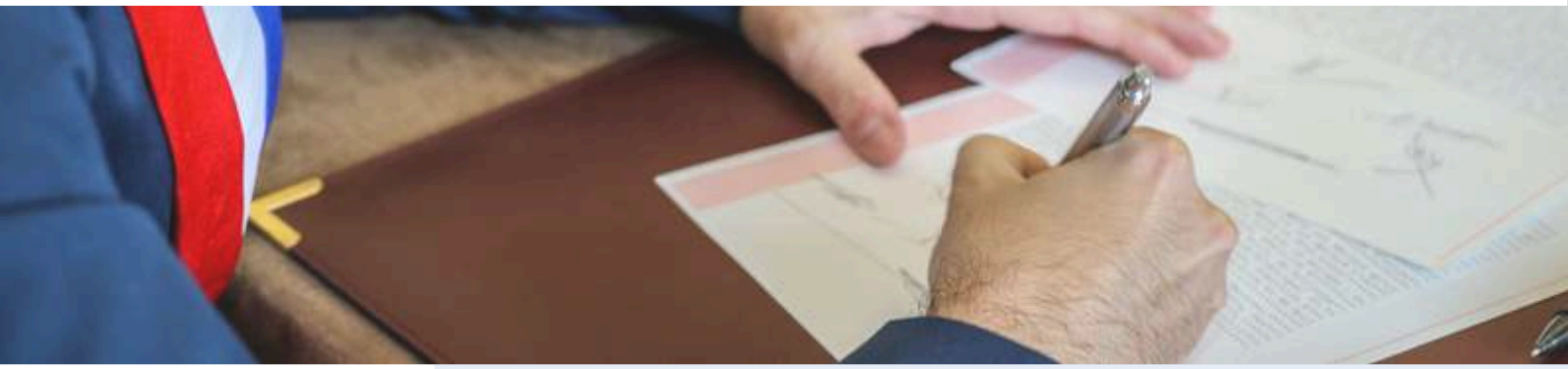

BIENVENUE À

- Léandre, né le 6 février, petit-fils de Nelly et Denis PUECH, aux hauts de Golinhac.
- Anna, née le 13 février, fille d'Alice NOLORGUES et Adrien MARRAGOU, de la Bernarderie.
- Judith, née le 17 mars, fille de Pauline FABRE et Maxime GOMBERT-CAMBALY, de Firminhac.
- Yéléna, née le 13 mai, petite-fille d'Annie MAUGÉ, Les Fieux.
- Eliott, né le 17 juillet, fils d'Aurélia NICOTRA et Valentin FIJALKOWSKI, de La Fouillade.

ILS SE SONT DIT OUI

- Flora MOLLA et Adrien MEJANE, Firminhac, se sont mariés le 11 mai
- Laëtitia PONS et Vincent MAGNE, lot. la Landette, se sont mariés le 6 juillet
- Hanane BOUABID et Antony ZACZYK, la Vernhette, se sont mariés le 3 août
- Nina PUECH et Valentin POUGET, les Hauts de Golinhac, se sont mariés le 17 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Gilbert FAU, Le Brol, décédé le 25 février à 76 ans, a été inhumé à Castailhac
- Marie Madeleine BLANC, veuve ROLLAND, La Borie Haute, décédée le 25 avril à 96 ans, inhumée à Golinhac
- Louisette SOUVERVALD, veuve CECON, La Castanie, décédée le 6 mai à 82 ans, inhumée à Entraygues sur Truyère
- Éric ROMIEU, Le Radal, décédé le 17 mai à 61 ans, inhumé à Golinhac
- Georges SOULIÉ, Bessoles, décédé le 21 juillet à 87 ans, inhumé à Golinhac
- Paul RENIERS, lotissement la Landette, décédé le 6 août à 72 ans, à Aurillac (Cantal)
- Gisèle CALVINHAC, épouse SOUCHARD , décédée le 16 avril à 59 ans, à Rodez

NOUVEAUX HABITANTS

- Bienvenue à Marion SALABERT, Filipe PAIVA DA SILVA et leur fils Léandro qui ont emménagé en mars en résidence principale à Montégut Haut.
- Bienvenue à Amélie CROS et Tanguy BRUN qui ont emménagé en juillet en résidence principale au Poteau.

BAPTÊME CIVIL

- Le 3 août 2024 avait lieu les baptêmes civils de Mathis et Sylvain MILOT

Élections européennes

RÉSULTATS SUR NOTRE COMMUNE

Les élections européennes de 2024 en France se sont tenues le 9 juin 2024 afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen sur les 720 eurodéputés qui composent le Parlement. Les électeurs avaient le choix entre 38 listes de candidats

Population Golinhac : **355**

Inscrits : **326**
Votants : **219**
Exprimés : **211**
Abstention : **33,23 %**
Blanc : **1,52 %**
Nuls : **0,91 %**

Bardella (RN) **49**.....23,22 %
Hayer (ENS) **46**.....21,80 %
Glucksmann (UG) **28** .....13,27 %
Lassalle (DVD) **28**..... 13,27 %
Bellamy (LR) **13**.....6,16 %
Maréchal (REC) **9**.....4,27 %
Toussaint (VEC) **9**.....4,27 %
Deffontaines (COM) **9**.....4,27 %

Governatori (ECO) **4**..... 1,90 %
Thouy (DIV) **3**.....1,42 %
Philippot (EXD) **3**.....1,42 %
Cholley (ECO) **1**.....0,47 %
Wehrling (ECO) **1**..... 0,47 %
Arthaud (EXG) **1**..... 0,47 %
Lalanne (DIV) **1** ..... 0,47 %
Aubry (FI) **6**.....2,84 %

À la suite de ces élections marquées par une lourde défaite de la majorité présidentielle et une nette percée de l'extrême droite, le président de la République Emmanuel MACRON décide de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer des élections législatives anticipées.

Élections législatives

Le premier tour des élections législatives 2024 s'est déroulé le 30 juin et le second tour s'est tenu le 7 juillet 2024.

RÉSULTATS SUR NOTRE COMMUNE

PREMIER TOUR

Population Golinhac : **355**

Inscrits : **326**
Votants : **261**
Exprimés : **76,07%**
Abstention : **19,94 %**
Blanc : **10**
Nuls : **0,92 %**

Mazars (ENS) **110**..44,35%
Chartier (RN) **75**...30,24 %
Thébault (UG) **62**..25,00 %
Da Cruz (DVD) **1**.....0,40 %

DEUXIÈME TOUR

Population Golinhac : **355**

Inscrits : **326**
Votants : **258**
Exprimés : **70,96%**
Abstention : **20,86 %**
Blanc : **20**
Nuls : **2,15 %**

Mazars (ENS) **153**..66,23%
Chartier (RN) **78**.....33,77%

Quelles démarches, pour quels travaux ?

Réaliser des travaux est une opération qui peut nécessiter des démarches administratives. En effet, certains projets sont soumis à une autorisation de travaux pour pouvoir être réalisés légalement. Voyons sur ce schéma quels travaux sont concernés et quelles autorisations sont nécessaires.

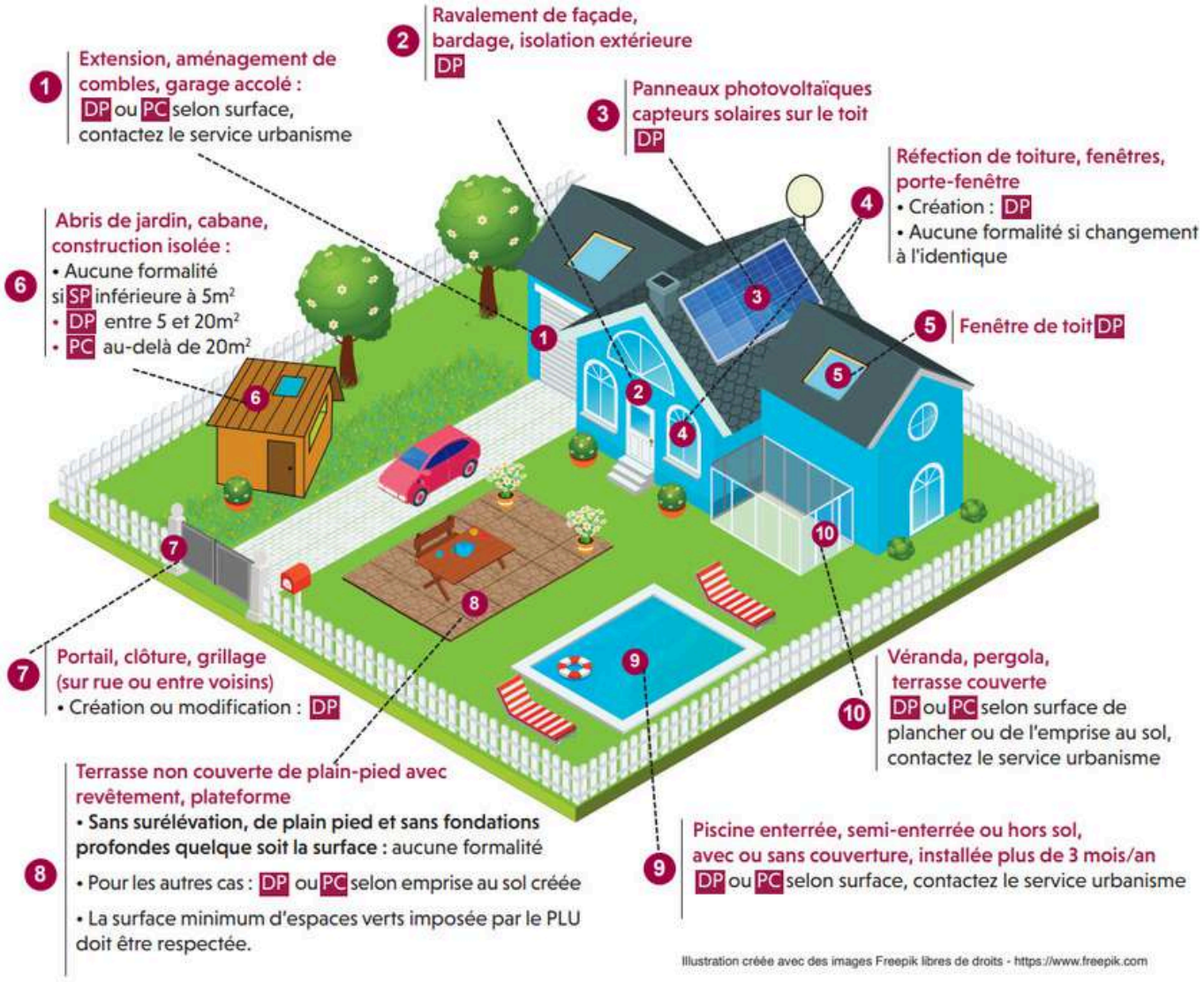

DP : Déclaration Préalable de travaux

PC : Permis de Construire

SP : Surface Plancher

Fin de l'ADSL (réseau cuivre) : attention aux démarchages abusifs

Depuis la fin du cuivre et donc de l'internet par l'ADSL à l'horizon 2030, annoncée par Orange, certains consommateurs nous ont rapporté des démarchages abusifs de la part d'entreprises peu scrupuleuses.

Que faire si cela vous arrive ?

« Si vous ne passez pas à la fibre optique dès le mois prochain, vous perdrez votre connexion Internet », « l'État vous oblige à passer tout de suite à la fibre optique, « vous devez changer vos équipements qui ne fonctionneront plus prochainement »...

Voilà des exemples de démarchage que certains de vos administrés ont reçu de la part d'entreprises aux méthodes critiquables. Ces allégations sont fausses. Il s'agit en réalité de démarchages abusifs.

Des entreprises peuvent employer des méthodes peu scrupuleuses comme l'utilisation des noms et logos de grandes entreprises ou même de services de l'Etat, comme l'ARCEP afin de vendre des abonnements fibre optique ou des équipements de téléphonie.

Un opérateur a besoin de votre accord pour installer la fibre chez vous si vous n'avez pas préalablement souscrit auprès de lui un abonnement à un service d'accès Internet via la fibre optique.

Ne vous fiez donc pas à leur discours urgent et alarmiste, la coupure de votre accès à Internet via le cuivre (ADSL) n'aura pas lieu du jour au lendemain : chaque opérateur préviendra ses clients par courrier, bien en amont, selon des délais de prévenance légaux.

Comment savoir si un démarchage est frauduleux ?

Avant tout, votre opérateur vous connaît et est déjà en possession de toutes les informations concernant vos abonnements et votre architecture technique. Une demande de documents tels que facture, numéros d'identification, RIB, doit vous alerter.

Repérer une entreprise qui usurpe l'identité d'une autre pour vous vendre un abonnement réside dans l'attention portée aux détails. Une faute ou une lettre en plus dans le nom, une adresse mail très longue et que vous n'avez jamais vu avant, un courrier comprenant des fautes d'orthographe assez grossières ou encore un numéro de téléphone portable commençant par 06 ou 07 sont généralement des signes qu'il ne s'agit pas de votre fournisseur Internet ou d'un service étatique.

De plus, si le logo de l'entreprise vous semble de mauvaise qualité dans le courrier électronique reçu, cela peut être le signe que ce n'est pas la vraie entreprise qui vous démarche.

Vous avez été victime de démarchage abusif ? Signalez-le.

Pour faire preuve de prudence collectivement, n'hésitez pas à reporter ces démarchages abusifs auprès de l'ARCEP, sur sa plateforme J'alerte l'ARCEP.

Et si vous avez le moindre doute concernant votre abonnement Orange et le passage à la fibre, n'hésitez pas à nous contacter au 3900* (service gratuit + prix de l'appel)*Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec un conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange

LES FEUX DE PLEIN AIR

Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nombreux sont les aveyronnais qui, à titre privé, professionnel ou à l'occasion de manifestations, souhaitent brûler leurs déchets verts ménagers ou agricoles, faire un feu de joie ou simplement des grillades. Afin de prévenir le risque d'incendies d'origine humaine qui, selon l'Observatoire des Forêts Françaises, proviennent à 70 % d'activités économiques ou d'activités quotidiennes, les feux en plein air sont strictement règlementés.

Au niveau départemental, **l'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006 du 07 janvier 2021** hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sécheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo etc...

A ce titre, il est important de préciser que ce texte prévoit que tout type de feu en plein air demeure formellement interdit :

- **dans les périmètres de protection de l'atmosphère (PPA) ou dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air**
- **en cas de période de pollution de l'air**
- **lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieur à 25km/h de moyenne. A savoir que tout brûlage en cours devra être interrompu en cas de dépassement de cette vitesse.**

En dehors de ces cas, le brûlage n'est pas libre et il conviendra de respecter les consignes édictées dans le tableau ci-après qui recense les divers types de feux et de déchets brûlés.
A savoir, dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste strictement interdit. En cas de non-respect de la règlementation, les administrés sont passibles de contraventions appliquées par le maire ou les gendarmes.

Consignes de sécurité spécifiques au brûlage de végétaux à connaître et respecter :

- ✓ **Tout brûlage doit se faire de 9h à 16h00 en hiver et jusqu'à 16h30 le reste de l'année.**
- ✓ **Tout brûlage est strictement interdit dans la période « très dangereuse » du 16 juin au 30 septembre.**
- ✓ **Prévenir le SDIS (18 ou 112) le matin de l'opération.**

TYPE DE FEU	FORMALITES
Brûlage de résidus de chanvre, lin antécédents cultures potagères, semences de graminées et autres résidus de végétaux agricoles	**Libre** si feux à plus de 200 m d'un ENC.
	Déclaration en mairie si brûlage à moins de 200 m d'un ENC.
Brûlage des résidus de cultures céréalières, oléagineuses, protéagineuses	**Interdiction de principe** pour les agriculteurs qui perçoivent les aides soumises aux règles de la politique agricole commune (PAC). Il peut être **autorisé après demande à la préfecture** pour des raisons phytosanitaires.
Écobuage, végétaux sur pieds	**Avant brûlage, il est nécessaire de créer une bande 10 mètres complètement nettoyée autour de la zone à brûler, en retirant tous les végétaux susceptibles de prendre feu.**
	Libre si feux à plus de 200 m d'un ENC et entre le 1er octobre et le 28 février et entre le 1er mai et le 15 juin.
	Déclaration en mairie si feux à moins de 200 m d'un ENC et entre le 1er octobre et le 28 février et entre le 1er mai et le 15 juin.
	Demande d'autorisation au maire si brûlage entre le 1er mars et le 30 avril.
Déchets verts des professionnels, autres qu'agricoles (paysagistes etc...)	**Interdiction**, l'élimination se fait en déchetterie, par revalorisation direct, par broyage etc...
Feux de chantier	**Interdiction de principe**, sauf brûlage de bois termité effectué sur place.
Feux de cuisson et de loisirs sur les terrains privés bâtis, les campings, les aires de loisirs (Barbecue etc...)	**Libre** sur les terrains privés bâtis comme les jardins. Dans les campings et aires de loisirs, **libre si le règlement intérieur le prévoit, sinon interdit**. Ces feux sont libres, même en période très dangereuse.
Feux de cuisson et de loisirs en dehors des terrains privés bâtis, à destination privée (camps, etc...)	**Interdiction de principe**, sauf dérogation spécifique accordée par le maire (pour des camps de scouts, des colonies etc...). Demeure possible en période très dangereuse.
Feux publics, à destination du public (Monsieur Carnaval, etc...)	**Interdiction** si brûlage à moins de 200 mètres des zones classées à un niveau d'aléa feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie. Dans toute autre situation, il est nécessaire de faire une demande **d'autorisation au maire.** Demeure possible en période très dangereuse.
Feux d'artifices	**Interdiction** à moins de 200 m des zones classées à un niveau d'aléa feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie, sinon **demande d'autorisation** au maire.
Feux de déchets et biodéchets ménagers, de jardins particuliers et de parcs (branchage, légumes, emballages...)	**Interdiction**
Lanternes volantes	

Source ADM12

Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble

Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Afin de préserver la tranquillité de chacun, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide **d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore**, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou les scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi : de 7h00 à 20h00**
- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

ENTRETIEN DES ABORDS DE MAISON

L'entretien des trottoirs est **à la charge des riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires.** Désherbages et balayages réguliers sont appréciés. En cas de verglas ou de neige, il faut balayer la neige et prendre les précautions nécessaires pour éviter toute chute (salage, sablage).

Toute négligence peut engager votre responsabilité en cas d'accident.

SOIRÉE ENTRE AMIS ET FAMILLE

Prévenez vos voisins ou le quartier lorsque vous organisez chez vous une fête ou une réception qui risque de durer tard, (au-delà de 22h00) surtout si vous diffusez de la musique...!

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Le vagabondage des chiens est interdit sur tout le territoire de la commune. Il est interdit de jour comme de nuit, **de laisser crier un ou des animaux dans un logement**, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique. Avant d'appeler le Maire ou la gendarmerie, informez d'abord, **de manière aimable et respectueuse**, la personne responsable qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

De plus, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyer-lui une **lettre recommandée avec accusé de réception.** Puis, passé un certain délai, contacter soit le Maire, ou bien un médiateur, ou les forces de l'ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.

BON ANNIVERSAIRE RALLYE DU ROUERGUE !

Le Rallye du Rouergue, cinquième manche du championnat de France des rallyes asphalte, fêtait ses 50 ans du 4 au 6 Juillet 2024 .

Le 50ème Rallye « ***Aveyron Rouergue Occitanie*** » représente un parcours de 664,59km comportant 15 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de 210,64km. Il est divisé en deux étapes et six sections. Cette édition 2024 du rallye du Rouergue comptait également pour le Clio Trophy France, l'Alpine Trophée Elf Rally et la Stellantis Motorsport Rally Cup. Les reconnaissances du rallye se sont déroulées les 29, 30 Juin et 3, 4 Juillet 2024.

Vendredi 5 juillet, Golinhac accueillait avec grand plaisir le Rallye du Rouergue ! La spéciale de 12,4 km partant d'Espeyrac arrivait dans le village, en passant par le fameux virage du Poteau. Un public nombreux, a apprécié les deux passages, un le matin et un l'après-midi. Un grand merci aux organisateurs du Rallye Aveyron Rouergue Occitanie, un bon anniversaire, et à l'année prochaine !

FÊTE DU 14 JUILLET RÉUSSIE AU PLAN D'EAU DU RADAL

Toute la semaine précédant les festivtés, les artisans se sont démenés pour que les travaux soient terminés et nous les en remercions vivement. Un chaleureux merci également aux bénévoles du Foyer Rural, organisateur de la soirée, tout était prêt pour le grand soir ! La Mairie a offert le vin d'honneur et le traditionnel feu d'artifice, et a eu plaisir à échanger et découvrir avec vous les changements opérés ces derniers temps sur notre belle aire du Plan d'eau. Un beau 14 Juillet ! La soirée a été des plus agréables.

NOUVEAUX BANCS POUR L'ÉGLISE SAINT MARTIN

En mai, de nouveaux bancs ont été livrés dans l'église. Les anciens dataient de plus de 60 ans. Le Père BOUSQUET, prêtre de Golinhac à l'époque, les avaient fait installer. **Le Relais paroissial de Golinhac** a pris la décision de remplacer les bancs et de les financer, en accord avec le Frère Damien et le Conseil Economique Paroissial Saint-Jacques, Dourdou et Dazes.

Cette laborieuse tâche a été confiée à Francis CADET, ***L'artisan du bois***, menuisier à Lioujas, qui a fabriqué 45 bancs en **bois exotique hévéa**. Une belle commande qu'il a honorée avant son départ proche à la retraite. Ces bancs clairs font un bel effet dans l'église Saint-Martin, d'autant qu'ils sont confortables. Une belle initiative qui rénove l'intérieur de notre église.

FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

Cette année encore, une poignée de bénévoles sous un soleil intense ont permis d'embellir notre joli village. Agapanthe, géraniums, bégonia et autres fleurs sont venues agrémenter pots et jardinières pour le plaisir de nos yeux.

NAISSANCE DU VERBE "GOLINHER"

Extrait d'un article du journal "la feuille" de septembre 2005

"J'ai souvenir d'être passé à Estaing et Espalion sous un cagnard du mois d'août. Il faisait très très chaud et puis quand on a dû attaquer la montée vers Golinhac, un terrible orage a éclaté. On était complètement crevé de cette montée qu'on ne voyait pas terminer. Donc on est redescendu en vélo, on a rebroussé chemin pour récupérer la voiture qu'on avait dû laisser, je ne sais plus très bien, à Estaing ou Espalion. On est monté en voiture et on a planté la tente comme on a pu quand l'orage s'est calmé tout en haut de la montée de Golinhac. Et c'est devenu une "private joke" entre nous à tel point que quand il y en avait un qui "bourrinait" (c'est à dire qu'il pédalait avec une énergie excessive) plus que les autres pour essayer de les devancer et que c'était de la grosse côte on lui disait ***"arrête de golinher".***

Donc le verbe **"golinher"** partagé par 5 personnes, tire son origine de ce moment dans nos 5 jours de randonnée VTT qui a été le moment le pire physiquement et qui est associé à cette montée de Golinhac." "**Golinher**" reste pour l'instant d'un usage assez confidentiel et lié au cyclisme avec l'échec au bout mais il ne tient qu'à nous d'étendre son usage en l'adoptant !
Ainsi "limoger" est bien né sous Napoléon et a vu son cadre s'étendre, même si l'origine n'en est pas flatteuse pour la ville.

CLAIRE TISON & NICOLAS HUBERT

Nous avons le plaisir de vous présenter Claire TISON et Nicolas HUBERT, qui se sont **installés au Battédou depuis le 15 janvier 2024**, en reprise d'activité de maraîchage dans ce beau hameau de notre commune.
Claire, originaire du Battédou, est profondément attachée à sa terre natale et souhaitait se rapprocher de ses parents. Elle travaille sous le statut d'aide familiale agricole, mettant son amour pour la nature et son désir de contribuer à la vie locale au service de leur projet. Nicolas, quant à lui, est en Contrat de Formation en Entreprise Individuelle (CFEI) et a découvert la région qu'il apprécie particulièrement. Ensemble, ils forment un duo dynamique, alliant leurs compétences et leur passion pour l'agriculture durable.

Après deux ans et demi de recherches infructueuses pour trouver le terrain idéal pour leur installation, Claire et Nicolas ont revu leur projet et décidé de s'installer au Battédou, où ils diversifient l'activité de Carine et François TISON, les parents de Claire. Ils exploitent une surface de 1000 m2 en **maraîchage**. Ils s'impliquent et se forment aussi sur l'activité créée et développée depuis une trentaine d'années par les parents. **Gîtes, camping, chambres d'hôtes mais aussi vente directe à la ferme** activité non seulement pour les vacanciers, mais également pour tous les habitants de la région. Ils proposent une variété de produits, incluant de la charcuterie, de la viande de porc, de la viande d'agneau, des légumes, des confitures et des jus de pommes. Tous leurs produits sont bio, à l'exception du porc. En plus de la vente directe, ils participent également au Panier Paysan de Nuces, ce qui leur permet de toucher un public plus large. Leur maraîchage est actuellement en période test. Claire et Nicolas ont pour ambition de développer davantage la vente directe, afin de renforcer leur lien avec la communauté et de promouvoir des produits locaux de qualité. Ils projettent également d'ici 2 ans de reprendre l'activité des parents de Claire, Carine et François.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure et sommes ravis de les accueillir dans notre village !

Vous pouvez acheter leurs produits sur place au Battédou en saison estivale. Le reste de l'année, il est préférable de les contacter au **06 28 57 14 00** ou au **06 45 85 24 57**

CLÉMENT GROS

Nous avons le plaisir de vous présenter Clément GROS, un enfant du pays qui a pris la décision de s'installer comme **apiculteur** en 2023, tout en poursuivant son emploi de professeur d'histoire-géographie.

Clément a grandi dans cette région, où son père possédait cinq ruches. Ensemble, ils ont progressivement augmenté le nombre de ruches, ce qui a conduit à la décision d'installer Clément en tant qu'apiculteur. Passionné par cet art, Clément a acquis une expérience précieuse en travaillant comme ouvrier apicole au Monastère de Cabrespines pendant trois étés, ainsi qu'une saison en tant qu'apiculteur à Concourès. Professeur en activité principale, l'apiculture lui tient à cœur et lui donne un sens profond vis-à-vis de la nature. Actuellement, Clément gère 50 ruches réparties sur Golinhac et Campuac, produisant entre 600 et 700 kg de miel par an. Il propose plusieurs variétés de miel, notamment des miels toutes fleurs, de forêt et de prairies.

Clément fait de la **vente directe et indirecte**, permettant ainsi aux consommateurs de découvrir et d'apprécier la qualité de son miel local.
Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette belle aventure apicole et sommes impatients de voir comment il continuera à développer son activité tout en partageant sa passion pour les abeilles et la nature.

Dernière minute : le miel de Clément GMiel a obtenu la médaille d'or au concours départemental des miels de l'Aveyron dans la catégorie Polyfloral Clair vendeur. Bravo !

Les "G Miel" sont disponibles à l'épicerie de Golinhac, d'Estaing, le U d'Entraygues-sur-Truyère, le Moulin de Coudoustrines à Espalion et la minoterie Méjane à Espeyrac.

Vous pouvez aussi contacter Clément au **06 72 61 25 40** ou vous rendre à la Taurelle chez ses parents Pascale et Alain.

SAISON CULTURELLE

Le 17 février, la saison culturelle de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère accueillait **WALLAWAC** par la compagnie *Wally & A.W.A.C* à la salle des fêtes de Golinhac. L'incontournable Wally nous a proposé son tout nouveau spectacle. La salle était comble et le public conquis.

EXPOSITION DES OEUVRES D'ART REFUGE

Le 3 juillet avait lieu au **CAUE** (*Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement*) de l'Aveyron **l'inauguration de l'exposition sur les œuvres d'art refuge**, en présence de M. le Maire. 7 sont déjà sorties de terre, 4 sont en cours, 800 kms de parcours, donc beaucoup de régions et de communes, qui se côtoient et se rencontrent autour de ce projet.

ÉMISSION RADIOPHONIQUE

La journaliste Marie SORBIER de France Culture est venue en reportage pour parcourir **les différents projets menés par *Derrière Le Hublot*** sur le territoire : Fenêtres sur le paysage, Les Veilleurs de Capdenac, Service d'art à domicile ou Entratz au menu de deux jours d'immersion radiophonique.

Le 14 février, elle était à Golinhac pour découvrir l'œuvre d'art refuge !

Retrouvez en **replay** sur France Culture : "**Le Grand Tour**" avec *Derrière Le Hublot* émission du 15 février.

MAIS C'EST OÙ ÇA ?

Le Radal

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des nouveautés à la bibliothèque

Grâce aux 400 euros annuels alloués par la Mairie, la bibliothèque de Golinhac est heureuse de proposer de nouveaux livres à ses lecteurs : des romans (Le mage du Kremlin de Giuliano de Empoli, la trilogie Wayard Pines de Blake Crouch, etc.), des bandes dessinées pour adultes (Le monde sans fin de Jancovici et Blain, Peau d'homme de Hubert et Zanzim, etc.), une revue de loisirs créatifs, *Cent idées*, qui paraît 2 fois par mois, *Patrimoni* et d'autres ouvrages encore qui peuvent être empruntés gratuitement à la bibliothèque.

La carte d'adhérent , gratuite, donne aussi accès à tous les ouvrages des bibliothèques du réseau lecture de la Communauté de Communes « **de Rives en Rimes** ». Les lecteurs peuvent réserver en ligne ou directement à la bibliothèque les ouvrages qui leur seront portés à Golinhac par la navette du réseau.

Les bénévoles de la bibliothèque attendent vos suggestions pour de nouveaux achats et restent à votre disposition pour tout renseignement.

N'hésitez pas à venir les rencontrer , le meilleur accueil vous sera réservé !

CONTACT :

danielle.halma@orange.fr
bibliothequegolinhac@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mercredi de 10 h à 12h
&
Les 1er et 3ème samedis du mois
de 10h à 12h

FOYER RURAL

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Christelle MARECHAUX
Trésorière : Gilda LAYRAC CAUCAL
Secrétaire : Stéphanie CELERIER

06 81 51 72 44

foyer.rural.golinhac@gmail.com

FOYER RURAL Golinhac

THÉÂTRE GUSTE & CIE

Guste & Cie a présenté, comme chaque année, son nouveau spectacle à Golinhac puis à l'espace Multi culturel du Nayrac. Hilarant, avec des comédiens amateurs et pourtant si professionnels. Salles combles et spectateurs ravis ! Félicitation à la troupe !

REPRISE DE LA SECTION PATRIMOINE

Comme annoncé dans le précédent journal, la section patrimoine a repris ses activités. Une petite dizaine de participants se retrouve **chaque premier samedi du mois à la salle des associations de la Mairie**. Actuellement, le groupe se consacre à un travail de recensement du patrimoine de la commune, en mettant un accent particulier sur celui **des croix**. De plus, quelques balades menées par Alain MICHELIN ont permis aux membres de découvrir des sites très intéressants sur notre territoire.

THÉÂTRE ENFANT

La nouvelle activité proposée par notre présidente, Christelle, **les jeux théâtraux pour enfants**, a rencontré très un vif succès avec cinq jeunes participants très enthousiastes. Cette initiative s'est conclue par un spectacle où nos petits artistes ont eu l'occasion d'écrire eux-mêmes les textes et de se produire devant pas moins de 90 personnes au mois de juin.

CINÉMA PLEIN AIR

Une nouvelle animation a également eu beaucoup de succès. Grâce au Foyer Rural du Nayrac et à la Fédération, nous avons eu l'opportunité de proposer une séance de cinéma en plein air à Golinhac. C'est donc sur le parking de la Mairie qu'environ 200 personnes se sont rassemblées pour visionner le film **"Un petit truc en plus"**.

FOYER RURAL

FÊTE DE LA ST ROCH À CASTAILHAC

Cette année encore, la fête de Castailhac à l'occasion de la Saint Roch les 17 et 18 août a été un succès. Samedi soir, les participants ont pu profiter d'un apéro-concert avec une restauration assurée par deux food trucks : *Pizza Molette* et *Mets et Pains*.

Le dimanche a été marqué par le pèlerinage suivi d'une messe et d'un vin d'honneur offert par la municipalité. L'après-midi a été animée par des jeux qui ont ravi petits et grands. La fête s'est clôturée par un délicieux repas de cochon grillé. Comme à chaque édition, la bonne météo et l'ambiance chaleureuse ont attiré de nombreuses personnes.
Conformément à la tradition, les cloches ont résonné pour célébrer cet événement. Un grand merci aux habitants qui ont aidé et à nos fidèles bénévoles pour leur précieux soutien !

RENTRÉE 2024-2025

N'oubliez pas de renouveler votre carte pour l'année à venir ! Le tarif reste inchangé à 10 €. Cette adhésion inclut l'assurance pour toutes vos activités.

Le Foyer Rural vous propose cette année 11 activités :

- **VÉLO CLUB DU PLATEAU** :
Dimanche matin et dans la semaine selon la météo. Contact Christian CAUCAL au **07 69 44 64 30** ou Guy CALIXTE au **06 74 70 98 75**

- **COURS DE GUITARE SÈCHE** :
Le lundi à 18h30, au-dessus du vestiaire de foot.
Contact Jean-Luc LORDAT : **j.l.lordat@gmail.com**

- **RENCONTRES AUTOUR DU DESSIN ET DE LA PEINTURE** :
Le lundi à 18h15 à l'ancienne école publique ; contact Joëlle ROMIEU au **06 06 46 42 79**

- **COURS DE YOGA** :
Le jeudi de 19h à 20h30 à la salle des fêtes ; contact Claudie ROMIEU au **06 30 33 82 96**

- **RENCONTRE AUTOUR DE LA PHOTO** :
1 jeudi sur 2 à 2Oh, à l'ancienne école publique ; contact : Ruddy CELERIER au **06 35 37 31 12**

- **LA BOITE À OUVRAGES** :
1 vendredi sur 2 de 14 h à 17 h à la salle des fêtes.
Contact Danielle HALMA : **danielle.halma@orange.fr**

- **THÉÂTRE TROUPE GUSTE & CIE** :
De novembre à mars, vendredi soir à la salle des fêtes.
Contact Alexandre BENEZET au **06 73 62 30 43**

- **LE THÉÂTRE PAR LE JEU POUR LES 8-12 ANS** :
Samedi matin de 10h30 à 12h à la salle des fêtes.
Contact Christelle MARECHAUX au **06 12 57 24 33**

- **GOLIPITCHOUN** :
Rencontres récréatives ponctuelles pour les enfants de 14h à 16h30 ; contact Sandrine CELERIER

- **ATELIERS CRÉATIFS** :
Un samedi par mois à 10h à l'ancienne école publique.
Contact Stéphanie CELERIER au **06 81 51 72 44**

- **PATRIMOINE** :
Le 1er samedi du mois à la salle des Associations de la mairie ; contact Alexandre BENEZET au **06 73 62 30 43**

CLUB DE L'AMITIÉ

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Marinou PAGES
Trésorier : Denis PARENT
Secrétaire : Lucette GIRBAL

lrgirbal@orange.fr

C'est super de voir toutes ces activités organisées ! Cela montre à quel point la vie du *Club de l'Amitié* peut être dynamique et enrichissante.

Entre **le quine**, **la galette avec les Castelous**, et **la choucroute** avec les aînés, il y a eu de belles occasions de se rassembler et de partager des moments conviviaux. **La sortie à Laguiole** a également été appréciée, avec la visite de la coopérative fromagère et de la coutellerie Durand.

ECGE

COMPOSITION DU BUREAU :

Co Présidents : Simon PRADALIER ORTIZ et Raphaël LAYRAC
Co Trésoriers : Justin ROMIEU et Emeric DELLUS
Co-Secrétaires : Jordan PERRIÉ et Nathan Pradel

06 80 31 97 41
06 32 53 35 90

ECGE Foot

La saison dernière a été compliquée pour notre club qu'est l'ECGE. Malgré un début de saison très correct avec plusieurs victoires les problèmes n'étaient pas au niveau des résultats mais plutôt au niveau de l'effectif. En effet, même si le club était passé de deux à une équipe, les joueurs ne se sont pas multipliés, et la fin de saison a donné du fil à retordre aux dirigeants pour convoquer 11 joueurs à chaque match.

Après une énième saison compliquée, le bureau du club a du se rassembler et prendre une décision quant à l'avenir du football dans nos villages. Ne voulant pas d'entente avec d'autres clubs jusque là, il a fallu se rendre à l'évidence et donc s'associer avec nos voisins de l'**EVMPE** pour créer **l'Union des Trois Vallées**.

C'est donc sur une nouvelle base de trois équipes que le club reprend sa saison avec des entraînements toutes les semaines et une motivation débordante sur fond de camaraderie et de bonne ambiance. Les matchs seront répartis sur les 4 terrains du club à **Golinhac, Mouret, Entraygues et Campuac** pour offrir des matchs de tous niveaux à chaque habitant et habitante de ces villages afin de garder la coutume du foot clocher.

Les informations, actualités et résultats du club sont à suivre sur le compte Facebook du club ou sur le site du district. Nous avons tous hâte de vous retrouver au bord du terrain lors de nos prochains matchs.

Responsable école de foot :
Damien PRADALIER - 06 77 76 66 16

SPORT QUILLES

COMPOSITION DU BUREAU :

Co Présidents : Mathieu MALPEL et Arnaud VAYSSADE
Co Trésoriers : Mathieu GALAN et Grégory BATEJAT
Co-Secrétaires : Laetitia FERRIERES et Stéphanie ROUQUETTE

06 72 22 30 13

Sport Quilles Golinhac

Pour débuter la saison 2024, le SQ GOLINHAC a organisé sa traditionnelle coupe du club le dimanche 31 mars. Bien que le soleil ne fût pas au rendez-vous, les joueurs ont répondu présents sous le quillodrome de Campuac, participant à des équipes mixtes et mélangées pour l'occasion. Nous tenons à remercier chaleureusement le club de quilles de Campuac pour son accueil.

Côté résultats, c'est Apolline ROMIEU qui a soulevé la coupe dans la catégorie *féminine*, tandis que Frédéric GALAN a remporté la catégorie *masculine*. La journée s'est conclue à l'Auberge de Golinhac, où des doudounes et t-shirts, financés par six sponsors, ont été distribués. Nos joueurs portent fièrement ces vêtements tout au long de la saison.

Avant de débuter le championnat, le club a engagé une équipe pour défendre ses couleurs (et son titre !) lors de l'interclub qui s'est déroulé le 6 avril. L'équipe, composée de Christophe MAJOREL, Frédéric GALAN, Jordan PERIE et Fabien DESTRUEL, n'a pas réussi à conserver le titre glané l'an dernier, mais a passé une belle journée en compagnie de nombreux clubs du département.

Le club a également eu la responsabilité d'organiser deux manches de championnat sur le site de Régaus :

- Le dimanche 5 mai, la 3ème manche du district Vallon-Dourdou malheureusement marquée par le mauvais temps et délocalisée sous le quillodrome de Campuac.

- Le dimanche 16 juin, la 7ème manche du championnat Elite.

Côté sportif, le bilan est un peu plus terne que l'année passée, mais deux podiums par équipes sont à signaler : la 3ème place de Lucie CANTAGREL et Stéphanie ROUQUETTE à la coupe du midi, avec des scores remarquables tout au long de la compétition, ainsi que la 2ème place de l'équipe ROMIEU en 1ère série, synonyme de montée en Essor, arrachée lors de la dernière manche avec un public venu en nombre pour soutenir nos quatre joueurs.

SPORT QUILLES

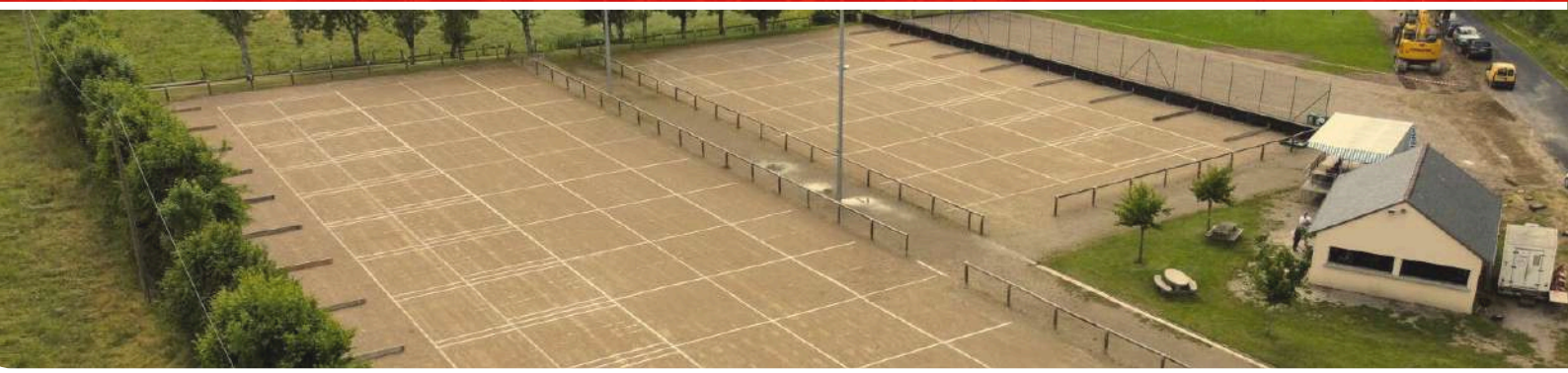

Félicitations également aux différents joueurs qui ont monté sur le podium lors des individuels du district Vallon-Dourdou à Villecomtal : Marlène ROMIEU 3ème en catégorie *Senior féminine*, Clément PAGES 3ème en catégorie *junior*, son frère Baptiste 1er en catégorie minimes, et Pierre CLOT 1er en catégorie *Super vétérans*. À noter que le club de Golinhac a été le plus représenté lors de cette journée avec 26 participants !
Nous pouvons également citer la participation de Lucas GALAN en catégorie *Benjamin* et Mathieu MALPEL en catégorie *Senior homme* aux Championnats de France individuels à Colombies.

En dehors du côté sportif, le club organise chaque année plusieurs repas et grillades, permettant des moments d'échanges entre les joueurs qui n'ont pas toujours la chance de se croiser durant la saison. La principale satisfaction du club reste la bonne entente entre les joueurs et surtout la participation et motivation des jeunes pour ce sport. Pour la saison 2024, le club compte 5 jeunes adolescents et 10 enfants en écoles de quilles, ce qui est très encourageant pour l'avenir. Les éducateurs et accompagnants sont les pièces maîtresses de cette réussite, et nous les remercions chaleureusement.
De plus, le club est fier de compter quatre joueurs vétérans : Philippe ROMIEU, Pascal LEBRAVE, Alain GROS et Pierre CLOT, qui ont disputé leur championnat du mercredi avec motivation, envie et fougue de leur jeunesse éternelle.

Le SQ GOLINHAC a passé une très belle saison 2024 et donne rendez-vous à tout le monde en 2025 ! Pour terminer, si vous souhaitez découvrir ce sport, n'hésitez pas à prendre contact avec le club via Facebook ou auprès d'un membre du bureau. Nous serons ravis de vous accueillir.

JEAN-MICHEL
YVES
DOMINIQUE

La Borie Haute

Retrouvez le journal sur le site de la Mairie : https://notremairiegolinhac.fr

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro au format numérique seulement, faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie :
Mail : golinhac@orange.fr
Tel : **05 65 44 50 12**